

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Vie de la Société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 67 (1926), p. 1-8

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1926\\_\\_67\\_\\_1\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1926__67__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1926, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1926

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1925

---

##### SOMMAIRE

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE, PAR M. CHARLES RICHEL, PRÉSIDENT.**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1925.**  
**NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.**  
**NÉCROLOGIE.**  
**ÉLECTIONS.**  
**ATTRIBUTION DU PRIX MONTHYON (MÉCANIQUE).**  
**COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.**  
**COMMUNICATION DE M. LE D<sup>r</sup> ICHOK : « INFLATION ET NATALITÉ (L'EXPÉRIENCE ALLEMANDE) ».**  
**RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.**

---

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE, PAR M. CHARLES RICHEL, PRÉSIDENT.**

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Charles RICHEL, président.

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1925.**

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 18 novembre 1925, inséré dans le journal de décembre. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

#### **NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.**

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. BABUT, RAILLARD et DU CASTEL sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

Mlle HÉLÈNE DERIJARD, licenciée en droit, diplômée de l'École des Sciences politiques, attachée au service des études économiques de la Banque Nationale Française du Commerce extérieur, 30, rue de Mouzaïa, 3, villa Émile-Loubet (XIX<sup>e</sup>), présentée par MM. Raffégeau et Girard.

M. Marc AUCUY, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, 9, avenue Sœur-Rosalie (XIII<sup>e</sup>), présenté par MM. Liesse et Simiand.

M. SINDOU, contrôleur des Contributions directes, 13, rue des Écoles (V<sup>e</sup>), présenté par MM. Rosier et Pupier.

Contormément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

#### NÉCROLOGIE.

M. le Président a la douleur de faire part à la Société du décès de notre collègue, M. G.-M. BOISSEVAIN, membre correspondant.

#### ATTRIBUTION DU PRIX MONTHYON (MÉCANIQUE).

M. le Président est heureux d'annoncer à la Société que le prix Monthyon (mécanique) a été décerné par l'Académie des Sciences à notre collègue, M. René RISSER.

Il lui adresse en son nom personnel et celui des membres de la Société de bien sincères félicitations.

#### ÉLECTIONS.

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement partiel du Conseil pour 1926 et prie MM. BERNARD, CAPITANT et PLAZEN de procéder aux opérations de dépouillement.

#### COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

#### COMMUNICATION DE M. LE D<sup>r</sup> ICHOK : « INFLATION ET NATALITÉ (L'EXPÉRIENCE ALLEMANDE) ».

M. le Président donne la parole à M. le D<sup>r</sup> ICHOK pour le développement de sa communication qui sera insérée dans un prochain numéro du journal et dont on trouvera ci-dessous les conclusions :

L'absence de l'équilibre budgétaire et la dépréciation continue de la monnaie ont ébranlé, en Allemagne, au cours de la période d'inflation, les fondements de l'esprit familial, qui paraissait caractéristique pour la race germanique.

L'étude des statistiques montre, mois par mois, le rôle néfaste de l'inflation. En 1920, dans la totalité des villes allemandes, avec plus de 15.000 habitants, les naissances étaient de 21,9 pour 1.000 habitants. En 1921, nous avons affaire à 20,5; en 1922, à 18; en 1923, à 16.

La tendance marquée vers une restriction volontaire des naissances — conséquence indiscutable de l'inflation — s'est maintenue et même accentuée en 1924.

Pour les pays à faible natalité, l'expérience allemande est un grave avertissement.

M. le Président remercie M. le D<sup>r</sup> ICHOK pour sa communication, dont le sujet présente un grand intérêt; toutefois, il se réserve de faire à la fin de la discussion quelques observations critiques sur la théorie exposée par notre collègue. Il donne la parole, sur sa demande, à M. Jean BOURDON.

Avant d'indiquer les points sur lesquels il ne partage pas les opinions de M. le D<sup>r</sup> ICHOK, M. Jean BOURDON voudrait insister sur ce que celui-ci a dit de l'accroissement actuel de la population allemande. Cet accroissement continue aujourd'hui même : voilà, au point de vue pratique et pour le présent, le fait essentiel. Il ne faut jamais l'oublier en étudiant le déclin de la natalité allemande, qui dans l'avenir aura de grandes conséquences, mais qui, présentement, n'a encore qu'un intérêt scientifique.

Ceci posé et en affirmant avec M. le D<sup>r</sup> ICHOK qu'il n'y a pas de race toujours et partout prolifique (chose déjà démontrée), sa méthode ne paraît pas à l'abri de toute critique. Il met en rapport le nombre des naissances et la situation économique. Ce rapport peut être déterminé par l'intermédiaire de beaucoup d'autres facteurs, notamment le nombre des mariages. Avant de définir les causes lointaines des variations de la natalité, ne faudrait-il pas d'abord

rechercher les causes immédiates, puis remonter de ces causes aux faits qui les ont produites, et ainsi de suite, sans négliger aucun des anneaux de la chaîne?

D'autre part, M. le Dr ICHOK considère exclusivement les années 1920 à 1924 et, en s'enfermant dans cette courte période, il ne peut voir que la baisse actuelle de la natalité allemande est la continuation d'un mouvement commencé avant la guerre mondiale. La moyenne annuelle pour 1.000 habitants dans l'Empire allemand a été de 38 naissances vivantes de 1876 à 1885; 36,5 de 1886 à 1895; 35,2 de 1896 à 1905, et 29,5 de 1908 à 1913. Ces chiffres révèlent une réduction de la natalité, lente jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un peu plus rapide dans les années suivantes, et qui n'est pas due aux mêmes causes dans les deux périodes. La moyenne annuelle des naissances légitimes vivantes ou non pour 1.000 femmes mariées de 15 à 49 ans a, en effet, varié dans les proportions suivantes :

	Allemagne	Saxe
1876-1885. . . . .	279	277
1886-1895. . . . .	267	259
1896-1905. . . . .	251	223
1907-1914. . . . .	202	159

Ainsi la fécondité légitime n'avait en Allemagne que très peu diminué jusqu'à la décade 1896-1905 incluse; même entre les deux premières décades, la différence était de l'ordre de grandeur des fluctuations temporaires et accidentelles. A partir de 1896-1905, au contraire, la fécondité légitime décroît avec une rapidité qui contraste avec son déclin lent et régulier en France du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. En Saxe, cette transformation s'est réalisée encore plus vite que dans le reste de l'Allemagne : la fécondité légitime de la Saxe était presque identique à celle de l'Allemagne dans les deux premières décades; elle lui est inférieure de 28 points en 1896-1905 et de 43 en 1907-1914, tombant dans ces dernières années presque exactement au chiffre français de 1886-1895. L'évolution vers la stérilité avait commencé en France avant que les recensements détaillés, dont le premier date de 1859, permissent de calculer la fécondité légitime; elle avait probablement commencé dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, à tout le moins dès la Restauration; la Saxe a fait en vingt années le chemin que la France avait parcouru en un siècle.

Jusqu'aux environs de 1895, la natalité de l'Allemagne dépendait essentiellement de la plus ou moins grande fréquence des mariages. A partir de 1871, il s'était contracté beaucoup de mariages, comme il arrive habituellement après la fin des guerres : d'où le chiffre élevé des naissances entre 1871 et 1880. Quelques années plus tard, une dépression économique abaissait le nombre des mariages dès qu'elle se fit sentir, et celui des naissances quand les mariages raréfiés produisirent leurs effets, donc quelques années plus tard.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les nombreux Allemands nés après 1871 arrivèrent à l'âge du mariage et, grâce à des conditions économiques favorables, ils se marièrent en effet; on compta 8,2 mariages par 1.000 habitants et par an de 1896 à 1905. Ce chiffre faisait augurer une augmentation parallèle de la natalité pendant cette décade et pendant la suivante : c'est une diminution qui s'est produite, parce que l'Allemagne, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est passée au système de la restriction en changeant de régime démographique.

Aujourd'hui, parmi les États européens, les uns ont conservé leur ancienne fécondité, les Pays-Bas et l'Italie par exemple, sauf dans ses provinces du nord-ouest. Dans les autres, exception faite de la France, la diminution de la fécondité légitime a commencé à peu près en même temps qu'en Allemagne. On n'a pas assez insisté sur cette coïncidence que j'ai déjà signalée antérieurement. La France mise à part, c'est depuis vingt-cinq ou trente ans seulement que la restriction des naissances dans le mariage a cessé d'être une exception négligeable pour la statistique. Jusqu'alors, la limitation des naissances était réalisée par la limitation du nombre des mariages et surtout par leur retard:

Le changement qui s'est produit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle doit être signalé en tête de toute étude de la natalité et constitue un des plus grands événements de l'histoire du monde.

Quand la diminution de la natalité en Allemagne après la guerre se trouve ainsi replacée dans l'évolution allemande et dans l'évolution européenne, on ne peut lui reconnaître les causes que lui attribue M. le Dr ICHOK. Ces causes résideraient, selon lui, dans la gêne, dans la misère de la plus grande partie de la population, provoquée en Allemagne par la dépréciation de la monnaie; en Angleterre, en Suisse et en Suède, par l'existence d'une monnaie saine et par la crise de chômage qu'elle provoquait en gênant l'exportation. En réalité on a célébré en Allemagne, après la fin des hostilités, beaucoup de mariages— les mariages retardés par la guerre lorsque le jeune homme intéressé n'avait pas été tué. La plupart de ces jeunes ménages voulaient au moins un enfant : ils l'ont eu en 1920 ou 1921. Après que ce facteur passager eut épuisé ses conséquences, l'Allemagne en est revenue à l'évolution qu'elle avait commencée avant la guerre mondiale : elle a continué à réduire sa natalité par généralisation progressive du système de la restriction. M. le Dr ICHOK a étudié cette réduction dans les villes allemandes : elle y est particulièrement forte, *comme dans les autres pays*, car la restriction de la fécondité commencée il y a un quart de siècle (la France étant toujours mise à part) atteint partout les villes bien plus que les campagnes.

C'est la continuation d'une transformation commencée avant la guerre, ce n'est pas une suite des perturbations économiques de l'après-guerre.

Il en est de même en Angleterre et dans les villes suédoises ou suisses qu'a citées M. le Dr ICHOK. La fécondité des mariages a fortement baissé en Angleterre dans les vingt années qui ont précédé la guerre mondiale. Il en était de même dans les villes suédoises, et quant aux villes suisses, leur natalité s'est effondrée de 1900 à 1920 (diminution de plus de moitié à Zurich). Là aussi l'après-guerre a continué l'avant-guerre.

Dans tous les pays considérés il y a eu diminution de la fécondité légitime, aussi bien pendant la période prospère de 1897-1914 que dans le déséquilibre économique qui se prolonge encore. Faut-il dire que la prospérité et la gêne sont sans influence sur la restriction des naissances dans le mariage, et que d'autres causes agissent seules? Cette conclusion présenterait une exagération évidente, mais elle serait moins que la théorie de M. le Dr ICHOK en désaccord avec les faits qu'il a cités.

M. le Dr ICHOK, répondant à M. BOURDON, fait observer que la procréation n'est pas déterminée par des théories sur la fécondité, mais bien par la connaissance des facilités de vie. Si l'Allemagne d'avant 1914 était riche en apparence, elle était, en réalité, surpeuplée, en quête de débouchés, avec des masses misérables. Un tel fait, à lui seul, créait des conditions favorables à un abaissement de la forte natalité qui avait caractérisé la dernière période du XIX<sup>e</sup> siècle. En tout cas, M. le Dr ICHOK ne voit là rien qui infirme les idées qu'il a développées dans sa communication.

M. Jean BOURDON réplique qu'on ne saurait qualifier de théories sur la fécondité les chiffres qu'il a cités et qui expriment ce qu'a été la fécondité en fait dans les divers pays et les diverses époques. Quand on cherche à déterminer les causes de cette fécondité, on formule des théories, et M. le Dr ICHOK en a donné une, qui doit, comme toutes les théories, être confrontée avec les faits : or, elle ne semble pas s'accorder avec les faits qu'expriment les statistiques.

M. le Dr ICHOK a paru indiquer que dans l'Allemagne d'avant-guerre la prospérité était plus apparente que réelle, le pays surpeuplé, les masses populaires dans une situation misérable, et même de plus en plus misérable. De telles appréciations ont déjà été formulées. Elles ne résistent pas à l'exposé des faits les plus généraux et les plus incontestables. La prospérité de l'Allemagne en

1914 était telle que, malgré l'accroissement rapide de la population, tous les Allemands trouvaient à s'employer dans les limites du Reich : l'émigration allemande, qui avait trente années auparavant dépassé 200.000 personnes par an, était devenue moindre que l'émigration française; l'Allemagne lançait sur le monde des commis voyageurs pour placer ses produits manufacturés, mais elle n'envoyait plus outre-mer des légions de miséreux définitivement perdus pour la mère patrie.

D'autre part, les salaires accrus permettaient aux Allemands de consommer par tête plus de viande que leurs pères et plus même que les Français. Or le peuple, en Occident, apprécie tellement la viande, que la consommation qu'il en fait, exprimant la possibilité qu'il a d'en acheter, est l'une des meilleures mesures de son aisance. Travail pour tous et travail de mieux en mieux rémunéré, telle était la condition des classes populaires en Allemagne avant la guerre, au moment où commençait d'abord, s'accroissant ensuite la restriction des naissances dans le mariage. Peut-on espérer une réponse plus topique à la théorie de M. le Dr ИСНОК qui voit dans la gêne économique la principale cause de la réduction de la natalité?

M. Lucien MARCH fait remarquer que le sujet traité par M. le Dr ИСНОК a été singulièrement élargi. Il voudrait ajouter quelques réflexions à celles qui ont été déjà présentées.

D'abord il estime surprenant que la mortalité allemande ait tant diminué dans une période de misère et après une guerre qui a fait disparaître un grand nombre d'hommes jeunes, dont la mortalité est ordinairement faible. La cause de cette diminution semble donc l'extension des mesures d'hygiène et de protection de l'enfance. Mais c'est là, comme on va le voir, une cause de baisse de la natalité.

En second lieu, il croit avec M. BOURDON qu'il faut analyser de près les faits exposés. Le fait principal c'est que la natalité allemande, de 1920 à 1924, a baissé dans une proportion beaucoup moins forte que la nuptialité. Il n'est donc pas douteux que la première est la conséquence immédiate de la seconde. La fécondité des mariages aurait même pu augmenter, la forte réduction de leur nombre eût encore réduit la natalité.

Le fait intéressant, sur lequel les peuples qui pratiquent l'inflation peuvent méditer, c'est que l'inflation désordonnée a abouti en Allemagne à la misère d'une partie notable de la population et que cette misère se révèle par une diminution du nombre des mariages. C'est là un fait général. La courbe des mariages se conforme dans une certaine mesure à la courbe de la prospérité économique. En Angleterre, par exemple, les mariages augmentent quand le chômage diminue et inversement.

Quant à la fécondité des mariages, elle baisse généralement sans qu'il y ait lieu de s'en étonner. Chaque chef de famille a le nombre d'enfants qu'il veut avoir. Et si cette influence de la volonté se généralise depuis un certain nombre d'années, il ne faut pas perdre de vue qu'elle a toujours existé en France dans les familles aisées où on la constate dès le XVI<sup>e</sup> siècle, et à vrai dire, dans tous les pays, même les pays primitifs où l'extermination des enfants nés ou à naître remplace la prévention des naissances.

Donc si le chef de famille fixe à l'avance le nombre des enfants qu'il veut élever, il en a d'autant plus qu'il en meurt davantage, d'autant moins que la mortalité infantile est plus réduite. C'est ce que l'on constate en France avant la guerre. A une année de forte mortalité infantile succède, le plus souvent, une année de forte natalité et inversement.

Il ne faut donc pas s'étonner si les progrès de l'hygiène et surtout de l'hygiène de la première enfance ont entraîné une baisse générale de la natalité. Cependant, de ce chef, la situation de la France est dangereusement inférieure à celle des peuples voisins. Ceux-ci ont pu accroître régulièrement leur popu-

lation quand l'émigration évitait le trop-plein. Mais les restrictions de l'immigration rendent assez dangereux l'accroissement de la population de pays qui disposent de ressources alimentaires insuffisantes et pour qui l'excédent de naissances d'une année peut créer des difficultés d'emploi de cet excédent une quinzaine d'années plus tard.

Et puisqu'on a élargi le sujet traité par M. le Dr ICHOK, M. MARCH se permet une courte digression. On parle de désarmement. Mais le nombre des combattants n'est-il pas un facteur de puissance, aujourd'hui surtout que l'instruction militaire peut être très rapide? Traiter la question, sans se préoccuper du nombre, n'est-ce pas faire comme le fabricant de chaussures travaillant à la main, avec un nombreux personnel, qui voudrait empêcher son concurrent de travailler à la machine avec peu de monde?

Rentrant dans le sujet traité, l'orateur pense que la contradiction apparente des opinions en présence se résout aisément. La misère *diminue le nombre des mariages*, et par ricochet les naissances, tandis que la prospérité *augmente les mariages*, mais *réduit la fertilité* de ces mariages dans une proportion plus forte, en partie par l'effet de la baisse de la mortalité, en partie parce que le souci du présent ou d'un prochain avenir domine dans l'esprit les autres considérations.

M. CADOUX fait observer que la corrélation entre le nombre des mariages et le nombre des naissances peut devenir insuffisante, lorsqu'il y a dans un pays beaucoup de naissances illégitimes, comme c'est, notamment, le cas dans l'Allemagne du Sud. Il faut donc se garder de conclure trop précipitamment en cette matière.

M. DE VILLE-CHABROLLE indique qu'à son sens le fait le plus intéressant serait de savoir si, dans l'ensemble, le déclin de la fécondité légitime est, en Allemagne, plus rapide après qu'avant la guerre.

M. Jean BOURDON répond que le coefficient de fécondité légitime rapproche des femmes mariées de 15 à 49 ans, les seules naissances légitimes. Il est donc établi logiquement et il peut suffire pour l'étude sommaire à laquelle il s'est limité, car même en Bavière les naissances légitimes sont bien plus nombreuses que les illégitimes et peuvent être étudiées exclusivement.

La fécondité légitime depuis la guerre ne peut être actuellement mesurée dans les pays qui n'ont pas encore publié les résultats détaillés de leur dernier recensement, faute de connaître le chiffre des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans. Les approximations, dont il faut se contenter, sont trop peu sûres pour permettre de distinguer des différences médiocres dans la vitesse du déclin de la fécondité avant et après la guerre. Si même des différences importantes devaient se révéler, rien ne prouve qu'elles seraient être dues aux conditions particulières de l'après-guerre. Avant la guerre déjà la diminution de la fécondité légitime s'effectuait avec une vitesse et une ampleur très différentes d'un pays à l'autre et dans un même pays de la ville à la campagne. Cela donne à penser qu'elle était déterminée par des causes diverses, agissant avec une intensité inégale selon les lieux. Pourquoi n'y aurait-il pas eu aussi différence d'intensité suivant les moments?

Une extrême prudence est nécessaire quand on veut rechercher les causes des variations de la natalité et il faut se défier grandement des systèmes trop aisément construits. Notre collègue ne prétend pas avoir déterminé ces causes au cours de cette discussion; il a voulu seulement préciser les éléments statistiques d'où l'on doit partir pour tenter cette détermination. C'est pourquoi il n'a pas examiné l'influence qu'exerce sur la natalité la diminution de la mortalité infantile et que M. MARCH a justement signalée. C'est pourquoi aussi, en s'élevant contre la prétention de tout expliquer par le facteur économique, il n'a pas voulu nier l'influence de ce facteur et encore moins tenter de le mesurer. Il s'en est tenu à la statistique, c'est-à-dire à la constatation des faits; pour expliquer ces faits par leurs causes, la statistique ne suffit pas; il faut

la compléter par l'observation directe de groupements peu nombreux, mais bien choisis, suivant la méthode d'Arsène DUMONT (1).

Ce travail permettra de choisir entre les théories ou plutôt entre celles des théories que la simple constatation des faits n'aura pas renversées; mais parmi ces théories renversées on peut, semble-t-il, placer dès à présent celle qui prétend que la prospérité, l'aisance des masses accroissent nécessairement la natalité et que la gêne la réduit non moins nécessairement. C'a été la doctrine formulée *a priori* par beaucoup d'économistes et défendue par G. CAUDERLIER avec force chiffres, bien moins probants qu'il ne le croyait. Ce qui est vrai c'est que dans les populations prévoyantes, le nombre et la précocité des mariages s'accroissent avec la prospérité. Cet accroissement amène celui des naissances à la condition qu'il n'y ait pas restriction dans le mariage. Ainsi la théorie de CAUDERLIER et de M. le Dr ICHOK, qui est à peu près celle de CONTILLON, est vraie pour les sociétés où la restriction des naissances dans le mariage est exceptionnelle, mais cesse d'être valable dans le régime de la restriction.

Ses partisans se rencontrent surtout parmi les journalistes dont beaucoup travaillent à persuader leurs lecteurs qu'il suffirait d'accroître la production de la France pour accroître aussi sa population. A l'erreur scientifique, ils joignent un danger pratique en faisant croire qu'une politique de la production — qui est nécessaire — peut tenir lieu d'une politique de la population — qui n'est pas moins nécessaire et qui, sans s'opposer à la politique de la production s'en distingue cependant.

M. le Président, pour conclure la discussion, présente quelques observations dont voici le résumé sommaire :

« J'ai suivi avec le plus grand intérêt les observations ingénieuses du Dr ICHOK. Il me pardonnera certainement si je ne partage pas ses idées au moins dans tous leurs détails.

« La misère ni la pauvreté n'ont jamais été une cause d'affaiblissement de la natalité. De temps immémorial, on a constaté que les riches ont moins d'enfants que les pauvres. A cet égard le mot *prolétaire* est d'une précision éloquente. Il signifie de par son étymologie indiscutable *ayant beaucoup d'enfants*. Mais, peu à peu, comme ceux qui avaient beaucoup d'enfants étaient pauvres, on a confondu le prolétariat (c'est-à-dire la grande fécondité) avec la pauvreté.

« Les arrondissements de Paris les plus pauvres (XIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>) ont une natalité quatre fois supérieure à celle des arrondissements riches (VIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>). Aux États-Unis, la différence est extrême entre la natalité des villes riches et la natalité des campagnes. Par conséquent, il est assez paradoxal de prétendre que la pauvreté due à l'inflation (c'est-à-dire à la cherté croissante de la vie) a causé l'amointrissement de la natalité.

« D'autant plus que M. ICHOK, comparant la natalité des pays riches, c'est-à-dire sans inflation, à celle des pays pauvres, découvre un égal abaissement à la natalité.

« Ainsi voici deux phénomènes absolument contraires, la richesse et la pauvreté, qui aboutissent au même résultat. N'est-ce pas là un paradoxe singulier? N'est-il pas plus simple de prétendre que la dénatalité n'est due ni à la pauvreté ni à la richesse?

« Cette proposition est d'autant plus évidente que, si l'on examine les courbes de la natalité, année par année, depuis une centaine d'années, on voit la natalité baisser très régulièrement avec une fatalité inexorable. Cette

---

(1) D'autres objections se présentent. La misère a-t-elle atteint en Allemagne de 1920 à 1924 les masses autant que les intellectuels? Si oui la mortalité générale aurait dû, semble-t-il, s'accroître. Or, elle a diminué de 1920 à 1924.



décroissance semble aussi fatale que la chute d'une pierre lancée en l'air, qui retombe sur le sol en décrivant une parabole, dont rien ne vient modifier la courbe.

« Par suite des progrès de la civilisation — car vraiment malgré nos folies belliqueuses, la civilisation est en progrès — les naissances diminuent dans les villes comme dans les campagnes et cela dans le monde occidental tout entier.

« Autrement dit, la natalité qui était un phénomène physiologique est devenue dans tout le monde occidental et devient de plus en plus un phénomène psychologique. »

#### RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants : 215 ; majorité absolue : 108 voix .

Ont obtenu :

MM. :	
John-Henri DAL PIAZ, comme président pour 1926. . . . .	214 voix
Henri TRUCHY, comme vice-président pour 1926-1927-1928. . .	214 —
André TRIGNART, comme trésorier-archiviste pour 1926-1927-1928.	214 —
Albert AUPETIT, comme membre du Conseil pour 1926-1927-1928.	214 —
Émile ROYOT, comme membre du Conseil pour 1926-1927-1928. .	210 —
Divers. . . . .	5 —

En conséquence, le Conseil de la Société de Statistique de Paris est ainsi composé pour 1926 :

*Président* : M. John-Henri DAL PIAZ.

*Vice-Présidents* : MM. Joseph GIRARD, Clément COLSON, Henri TRUCHY.

*Secrétaire général* : M. Alfred BARRIOL.

*Trésorier-archiviste* : M. André TRIGNART.

*Membres du Conseil* : MM. les anciens présidents de la Société, membres de droit ; MM. Louis MARIN, André BERNARD, Georges PAULET, Jean CAPITANT, Albert AUPETIT et Émile ROYOT, membres élus.

La séance est levée à 23 heures.

*Le Secrétaire général,*  
A. BARRIOL.

*Le Président,*  
Ch. RICHEL.

